

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
 Reçu en préfecture le 21/12/2021
 Affiché le 
 ID : 079-200041317-20211213-C__17_12_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
 le 06 décembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 décembre 2021

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE - AVENANT N°1 AU MARCHÉ - ASSURANCES LOT 2 - RESPONSABILITÉ ET RISQUES ANNEXES AVEC LA SMACL ASSURANCES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Nicolas VIDEAU, Thibault HEBRARD à Valérie BELY-VOLLAND, Christine HYPEAU à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à François GUYON, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Anne-Lydie LARRIBAU, Méлина TACHE à Lydia ZANATTA.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE - AVENANT N°1 AU MARCHÉ - ASSURANCES LOT 2 - RESPONSABILITÉ ET RISQUES ANNEXES AVEC LA SMACL ASSURANCES

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

La Communauté d'Agglomération du Niortais a souscrit un marché d'assurances avec la SMACL pour le lot « Responsabilité et risques annexes ». Ce marché a été conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce lot concerne, outre la responsabilité civile, la responsabilité « atteintes à l'environnement », la protection juridique de la collectivité et la protection juridique des agents et des élus.

Suite à la prise de compétence « eau » par la CAN (arrêté préfectoral du 10/12/2019), le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) et le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Courance (SEVC) ont été intégrés au 1^{er} janvier 2020. La CAN a, de ce fait, repris les engagements contractuels en cours auprès de ces deux structures.

Or, les contrats d'assurances « responsabilités » préexistant à l'époque du SEV et du SEVC, repris par la CAN au 1^{er} janvier 2020, arrivent à échéance au 31 décembre 2021.

Il convient donc que la CAN intègre l'activité de ces nouveaux services internes dans son marché d'assurances lot 2 « responsabilité et risques annexes » avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°1 au lot 2 assurances responsabilités et risques annexes,
- Autorise le Vice-Président Délégué à signer cet avenant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 1 (Monsieur le Président ne prend pas part au vote)

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué